

ESQUISSE DE LA REPARTITION DU CHENE TAUZIN (QUERCUS TOZA Bosc) DANS LE CENTRE-OUEST. UNE LOCALITE NOUVELLE EN PAYS CIVRAISIEN.

par E. Contré & M. Rogeon.

Hôte habituel des sols siliceux, Quercus toza Bosc (= Q. pyrenaica Willd.) est très répandu dans toute l'Aquitaine. Au Nord immédiat de la Loire, il forme encore des peuplements importants. Dans un travail récent, M.R. COMILLION (2) y distingue trois centres principaux de dispersion correspondant à des zones de landes sur sables sénoniens et miocènes, dans les départements de la Loire Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire. Il rappelle en outre que : " A la périphérie de ces zones privilégiées, assez loin vers le Nord (Mayenne), vers l'Ouest (Morbihan, Sud Finistère), et vers l'Est (Bois de Bucy près d'Orléans, Bologne) le chêne tauzin se maintient sporadiquement dans quelques stations isolées.....". F. FOURNIER (8, p. 217) caractérise ainsi l'aire de cet arbre: "Ile-de-France, Ouest (Atl. Bretagne; commun au sud de la Loire)". Or, si l'on fait le recensement des stations de Q. toza connues dans le Centre-Ouest: Vendée, seuil du Poitou, Nord des Charentes, etc., force est de constater que l'affirmation de l'éminent floriste mériterait d'être plus nuancée. On peut certes admettre qu'il existe chez nous des localités inédites du chêne tauzin (l'un de nous, E.C. en découvrit une dans le Civraisien en 1964), mais on doit reconnaître que cette essence est, d'une manière générale, peu commune dans notre région. C'est pourquoi nous avons cru bon de procéder, pour le Centre-Ouest, à la mise au point suivante. (L'astérisque précédant un nom de localité signifie que l'un de nous, E.C., a eu l'occasion sur le terrain d'en vérifier l'exactitude).

- Charente Maritime.

Quercus toza est commun dans le secteur des Landes de Bussac-Forêt et de Montendre, et remonte jusqu'à Saintes, la Tremblade et même encore au-delà. HAYD (11, p.312) en énumère les zones de peuplement principales: "Terrains tertiaires cc, pays de landes, depuis Mortagne, entre St.Genis et Mirambeau, jusqu'à Montlieu et la Bède". Il ajoute: " Forêt de Corne Royal, Naucras, Caduill, Breuillet, la Tremblade ". Puis: "Pont l'Abbé, St.Savinien, Saintes jusqu'à Burie ". et enfin: " Loulay etc..". La localité de Loulay nous paraît douteuse. De même, deux localités citées par Faye (7,p.62) : bois d'Essouvert, Surgères, sont sujettes à caution. La confusion avec Quercus pubescens Willd est presque certaine.

N.B.- Tous les chiffres figurant dans le texte renvoient à l'index bibliographique.

L'énumération de Lloyd appelle quelques remarques. Il convient aussi d'y ajouter quelques localités nouvelles. Le chêne tauzin est certes très répandu dans toute la * Double saintongeaise: cantons de * Mirambeau (* Mirambeau à la Basquette, * Soubran à la Faurie, * Nieul-le-Virouil au bois de la Prée, * Boisredon etc, et même * St. Bonnet-sur-Gironde où il est AC dans un bois entre la D 146 et la Tublerie), * Montendre (* Montendre, * Corignac aux Vaquands, à Piégut etc), * Montlieu (* Bussac-Forêt, * Bédénac etc), (A) * Montguyon. Il y est associé le plus souvent à Pinus pinaster Sol., au chêne pédonculé, Q. robur L., ordinairement aussi commun ou plus commun que lui, et accessoirement au chêne sessile, Q. petraea (Matt.) Liebl. Des formes impures se rencontrent parfois. M.A. Bourasseau a observé Q. toza plus à l'ouest encore, dans la garenne du Roc à St. Thomas-de-Cônac, et plus à l'est, dans les landes de * St. Laignin (* bois de Chez-les-Bis route d'Archiac, * landes de la route de Baignes etc) où il est cc.

Dans la vaste * Forêt de la Lande, entre St. Genis-de-Saintonge et St. Fort-sur-Gironde, on le trouve surtout, selon M.A. Bourasseau (1, p.15) entre St. Antoine et le Luth, mais il y croît à vrai dire à peu près partout : secteur S.E., dit * Bois de la Maréchale au S. de Plassac, à l'Ouest, * route de St. Germain-du-Scudre à St. Fort-sur-Gironde, * route de Champagnolles à Lorignac etc., associé principalement à Q. robur.

Il est permis de penser que Lloyd entendait par "Lande de Mortagne" ce qu'on appelle aujourd'hui * Forêt de Valleret. Quercus toza y est AC, par exemple sur la * route de Mortagne-sur-Gironde à Gemozac (D6), cnes de Mortagne-sur-Gironde, de Brie-sous-Mortagne et de Virollet, jusqu'à Pas-Etroit, et à 1 Km. au-delà vers la route NE. dans les bois situés au N. du * Roc-des-Aires, Cne de Gemozac (A. Bourasseau). On le trouve encore plus au nord dans une * zone boisée discontinue traversée par la D 129, route d'Epargnes à St. André-de-Lidon, aux environs du village du Four-à-Chaux, cne d'Epargnes et de Cozes (E.C. 1969). Non loin de là, le chêne tauzin croît encore dans les * bois traversés par la N. 732 de Pons à Cozes, au S de chez Gouinaud, Cne de St. André-de-Lidon (A. Bourasseau). Plus au N., il existe à * Leursac au bois de Mont-Couteau (E.C. 1969); dans plusieurs bois à * Rétaud (A. Bourasseau), entre * la Forêt et Châtenet, * Vallade, * chez Rétaud; à * Chermignac en face du bois de la Porchette (A. Bourasseau), et tout près de là, à * la Sablière à 4 Km. au S.O. de Saintes, près de la Halte des Gautiers (E.C. 1960). Entre Saintes et Pons, L. Ballet (1, p.15) l'avait découvert en Forêt de Pons où il est rare et ne semble pas avoir été retrouvé.

Au N.-NE. de Saintes, Q. toza se rencontre à * Vénérand (J. Roux, 1922), par exemple dans un * bois à l'ouest de chez Bruneteau, et au * bois de la Petite Môtairie, partiellement défriché, au * Douhet (J. Roux) non loin du chêne pubescent et du chêne vert à l'ouest de * chez Talvard, à * Ecoyeux (E.C.) aux bois de la * Combe-Pont et de chez Morillon. Il est à rechercher à l'est de Saintes, où Lloyd (II, p.312) l'indique " jusqu'à Burie". Dans cette région, si l'on excepte la localité du Douhet, le tauzin croît en général dans les châtaigneraies, associé principalement au chêne pédonculé, plus rarement au chêne sessile. Il en est de même au * Bois des Héros au N.-NO. de Saintes, cnes d'Eurat et de Port d'Evaux (A. Sandras), où toutefois le chêne sessile est localement assez abondant.

A l'ouest de Saintes, Q. toza est connu depuis longtemps dans les landes de * Nancras et de * Cadeuil. A l'ouest de Cadeuil, il atteint * St. Just où il est très clairsemé au bois des Vachettes ainsi qu'au bois du Cormier au S. des Pibles, avec quelques rares Quercus Ilex (E.C. 1970).

(A)- La végétation des landes tertiaires de Montendre-Bussac a, on le sait, un caractère atlantique fortement marqué ainsi qu'en témoigne la présence de: Arrhenatherum Thorei, Avena sulcata, Allium ericetorum, Viola lactea, Arenaria montana, Carex binervis, Erica ciliaris, Erica tetralix, Halimium alyssoides, etc... En outre, à côté des méditerranéennes-atlantiques: Simaritis planifolia, Erica scoparia, Carex punctata, d'autres espèces appartiennent à l'élément franchement méditerranéen: Asterocarpus sesamoides, Halimium umbellatum, Corrigiola telephiifolia, Linaria spartea, Linaria cirrosa,. Ces trois dernières atteignent là leur limite N. De même, Daphne Cneorum (sud-europ.) ne remonte pas au-delà dans notre Sud-Ouest.

Retrouvé à *Pont l'Abbé au bois des Grandes Brandes, route de St.Savinien, parfois associé à Quercus robur et Quercus Ilex (E.C.1955), il le sera probablement aussi à Corme-Royal, Beurley, St.Savinien (II, p.312). Enfin dans la région côtière comprise entre l'estuaire de la Seudre et Royan, le chêne tauzin a été retrouvé à la Tremblade dans la "forêt de Ronce-les-Bains" (L. Rallet, 1954), aux environs de Breuillet (L. Rallet et M. Charron). Il est rare dans les *dunes boisées de la Coubre (L.Rallet, 1963)

- Charente.

En Charente, le tauzin est connu de longue date dans les landes tertiaires du S.O. du département. En gros, il forme des peuplements assez importants dans tout le secteur compris entre la route de Barbezieux à Chalais à l'est, et la route de Barbezieux à Montlieu à l'ouest, dépassant toutefois cette limite à l'ouest sur le territoire des cnes du *Tâtre, *Baignes (L. Duffert), *Touvérac, *Chantillac (canton de Baignes). M.J. Delamain le connaît depuis longtemps aux environs d'*Oriolles, *Chillac (étangs de la Rode etc...) *Guizongéard, *St.Vallier, Sauvignac etc... dans le canton de Brossac. Il est souvent associé au chêne pédonculé, au châtaignier et au pin maritime. Du S. de la Charente, la tauzin gagne la *Double périourdine où il est très répandu. (M.R. Virot, 19)

Dans les cantons de Blanzac, de Montmoreau et zones limitrophes, l'aire de Quercus toza est très discontinue, les îlots de terrains tertiaires sur lesquels il se complait étant très irrégulièrement distribués parmi les calcaires et les marnes du Campanien. " Il émigre quelque peu, écrit M.R. Delorme (3), entre Blanzac et Montmoreau, sur plages tertiaires, après avoir laissé quelques témoins sur son passage en zone calcaire en compagnie du chêne pubescent". Nous croyons utile d'apporter les précisions ci-après en ce qui concerne la répartition du tauzin dans ce secteur. Rare aux environs de *Bors-de-Montmoreau (présence constatée dans les bois situés à un Km. au S. du village, sur la D 10), il pourrait, croyons nous, se rencontrer plus au sud encore, aux environs de St. Romain, dans le canton d'Aubeterre. Au N.O. de Montmoreau, entre Montmoreau et Blanzac, il paraît rare près de *St.Eutrope (le Pointaud-des-Landes), mais il forme un peuplement un peu plus important à la *Tuilerie de St.Léger-de-Blanzac, dans un taillis de châtaignier et de chêne pédonculé parsemé de chêne sessile et frangé localement de chêne pubescent. A l'ouest de Montmoreau, on le trouve par places dans les *bois traversés par la D 24, près du Petit-Magnac, chez Normand etc..., sur le territoire des cnes. de St.Laurent-de-Belzagot et de Courgeac.

Entre *Courgeac et Poullignac, Quercus toza est encore assez fréquent dans une vaste zone de landes boisées partiellement enrésinées (Pinus pinaster Soland.) qui s'étend en se rétrécissant graduellement d'est en ouest sur une longueur de quelque 7 Km. et pourrait constituer un véritable petit massif forestier si un déboisement inconsidéré ne tendait depuis quelques années à en réduire de plus en plus la superficie. Cette zone de landes que l'un de nous (E.C.) a souvent prospecté avec M.J. Delamain, recèle des richesses botaniques nombreuses, variées et parfois ignorées : Ulex minor Roth, Asphodelus albus Mill., Peucedanum gallicum Latour., Arrhenatherum Thorei Duby, Avena sulcata Gay, Agrostis setacea Curt., Lobelia urens L., Erica ciliaris L., Erica tetralix L., Erica X Watsoni D.C. (Courgeac: M.J. Delamain), Erica scoparia L., Simethis planifolia (Vand.) G.G. ...etc.

Les places humides et tourbeuses ne sont pas moins intéressantes: Sphagnum, sp. plur, Salix repens L., Eriophorum angustifolium Roth, Sclanus nigricans L., Scirpus multicaulis Sm., Carex demissa Horn., Potamogeton polygonifolius Pourr., Narthecium ossifragum (L.) Huds., Drosera rotundifolia L., Drosera intermedia Hayne, Pinguicula lusitanica L., Parnassia palustris L., Anagallis tenella L., Gentiana Pneumonanthe L. etc... Le chêne tauzin est AC dans la traversée de ces bois, généralement en compagnie du chêne pédonculé et parfois du châtaignier, sur la D 70 entre * Chez Deslandes et Chez Péricaud, sur la D 21 entre la *Boule d'Or et Chez-le-Blais, sur la D 24 malgré des défrichements très importants entre Chez-le-blais et Chez Balland, sur le territoire des cnes. de *Courgeac, *St.Bartial, *Deviat. Il paraît manquer au bois de la Faye au S de Deviat, au moins dans la partie ouest en bordure de la D 7 occupée par une chênaie-charmaie et localement par une chênaie sessiliflore. A l'ouest de Deviat, l'aire du tauzin apparaît fragmentée comme les bois eux-mêmes. A noter encore un assez beau peuplement au *Point-du-jour sur la D 24, cnes de Poullignac et de Bessac, et quelques sujets aux *Trois Maires cne de Bessac. Au N. de *Laurier Vert, aux confins des cnes de Bessac et de Brie-sous-Barbezieux, quelques tauzins voisinent avec Quercus Ilex,

essence latéméditerranéenne exceptionnelle dans cette partie de la Charente, (E.C.) et avec Erica vagans L., espèce ibéro-atlantique rare elle aussi dans ce département.

Aux environs immédiats d'Angoulême, il conviendra de rechercher le tauzin à la "Petite Garenne" et au "bois de St. Michel" (19, p. 188) où il ne semble pas qu'il ait été revu récemment.

Au S.E. d'Angoulême, il a été indiqué à Dignac (V. Duret, 6 p. 147); M.R. Delorme (3) le mentionne dans les Forêts d'*Horte et de la *Rochebeaucourt. Ces deux vocables, du reste, désignent un seul et très beau massif forestier dans lequel on distingue du N. au S.: la Forêt d'Horte, la Forêt du Clédou, puis la Forêt de la Rochebeaucourt et son annexe la Forêt de la Mothe, lesquelles débordent l'une et l'autre sur la Dordogne. Sans former nulle part des peuplements importants, le chêne tauzin y paraît cependant assez répandu, mais disséminé, associé au chêne pédonculé, au châtaignier, plus rarement au chêne sessile. L'enrésinement en pins maritimes a gagné plusieurs secteurs. Quelques plantes remarquables de la lande en Forêt d'Horte sur sables et argiles tertiaires: Ulex europaeus et minor, Arrhenatherum Thorei, Agrostis setacea Sm., Peucedanum gallicum, Euphorbia angulata Jacq., Erica scoparia, Anthericum Liliago (M.J. Delamain), auxquelles s'ajoute le rare Vicia cassubica L. (E.C.), ces deux dernières au carrefour des Quatre Routes. A noter en Forêt du Clédou, à 1500 m. environ à l'E. du hameau de ce nom Selinum carvifolia L. (E.C.) espèce eurosibérienne très rare dans le Centre-Ouest, et qui constitue une nouveauté pour la flore charentaise. En Forêt d'Horte, le tauzin se rencontre par exemple sur la *route de Charras à Sers (en particulier à l'ouest de Grosbot), sur la route de Charras à Grassac par Doumerac (le Boucheron etc.); en Forêt du Clédou sur la *route du Clédou à Charras. En Forêt de la Rochebeaucourt il forme un peuplement (taillis) à *Rozet c^{nc}. de Combiers, mais il est R. plus au S. *entre Rozet et Chez-Bernard; il apparaît dès l'entrée N. de la forêt sur la *route de Charras à Combiers et se montre encore au S. sur cette même route en Forêt de la Mothe ainsi que sur la *route de Graulges, c^{nc}. de Combiers (Charente) et de Graulges (Dordogne). À l'est de la Forêt d'Horte, le chêne tauzin est encore présent dans la zone boisée située sur la route de Charras à Mainzac où il est assez répandu au N. de *Menisson et de Puymasson (pliocène). Un peu au S. de Mainzac enfin, on le trouve encore dans un *bois situé entre la Grande Métairie et le Rocher, sur la route de Hautefaye. Au delà, son aire s'étend encore peu sur la bordure occidentale du Nontronnais.

À l'E.-NE. d'Angoulême, la présence de Quercus toza n'a pas été constatée, à notre connaissance, en Forêt de la Braconne. En revanche les environs de *la Rochefoucauld en renferment plusieurs stations importantes. La plus remarquable, qui était certainement plus étendue autrefois, mais que des défrichements ont dû restreindre notablement, s'étend encore du N. au S. sur plus d'un km. de long, traversée par *la route de la Rochefoucauld à St. Sornin (sur alluvions anciennes). M.H. Bouby nous la signalait dès 1937; nous l'avons visitée ensemble cette année. Souvent associé au chêne pédonculé et au châtaignier, le tauzin prédomine parfois, par exemple sur la petite route de la Rochefoucauld à Rochebertier entre *le Roule et le Chapitre, c^{nc}. de Rancogne. Et même, dans un bosquet actuellement isolé au N. du *Fonceau, sur cette même route, c^{nc}. de la Rochefoucauld, il forme un peuplement presque pur, taillis entremêlé de grands arbres à lierre très âgés, où le chêne pédonculé et le charme tiennent une place presque négligeable. À 2 km. environ au N. de la Rochefoucauld, dans un bois situé près de *Tout-y-Faut, c^{nc}. de Rivières, sur sables et argiles tertiaires, le tauzin se rencontre çà et là, accompagnant le châtaignier C, le chêne pédonculé C, le chêne sessile plus R., le pin maritime dans les enclaves enrésinées. Selon M.R. Delorme (3), l'aire de Quercus toza serait un peu plus étendue dans ce secteur, "dans le périmètre Montbron-Montemboeuf-La Rochefoucauld où il se situe à la limite de son aire et où il se réfugie en terrains plus secs". C'est bien dans ces conditions qu'il apparaît à *Montbron, sur un placage tertiaire, dans un bois sur la route de Marthon, aussitôt après le chemin de Persavaud, au contact du calcaire bajocien et d'espèces calcicoles: Geranium sanguineum L., Genista tinctoria L. Sur la carte de la végétation de la France, Feuille de Limoges, le tauzin est encore indiqué entre Vyrac et La Bonnière, au S. de Marillac, entre St. Sornin et Orgedeuil, entre Marthon et Vilhonneur ..etc...

-Nontronnais.

À l'E. de la Rochebeaucourt, Quercus toza pénètre en Dordogne: bois de *Beaussac (8 bis) où il paraît R. entre Bretanges et Beauillac; route de Hautefaye à Lussas où il est disséminé dans les bois de châtaigniers du *Maine-Aujeau à *Fontroubade et à *la

Tonnelle, à moins de 10 Km. de Nontron, c^{nes} de Hautefaye, Connezac, Lussas-et-Nontonneau (8 bis). Plus au N., il a été indiqué dans les terres froides du N ontromnais situées aux confins du Limousin ; "Environs de Teyjat, Varaignes, Bussières-Badil, (Soulat-Ribette)" (9, p.238).

- Limousin

E. SIMON (17, p.141-147) mentionne et commente longuement la présence en Limousin du chêne tauzin qui "occupe à l'E. de *Bellac une aire homogène d'environ 950 hectares". La présence de Quercus toza, inattendue dans cette région, est considérée par lui comme "une survivance d'une extension ancienne de la flore atlantique et plus particulièrement de l'élément ibéro-aquitain" (17, p.145).

- Vendée

On notera une assez longue solution de continuité entre les stations vendéennes, qui sont pour la plupart, sinon en totalité, soit les dans le secteur SO. du département, au S. de la Roche-sur-Yon, et celles de la Loire atlantique à l'ouest et au nord de Nantes. Dans le bocage vendéen, où les grands massifs forestiers font défaut, le chêne tauzin trouve asile surtout dans les haies, sur les talus, avec le chêne pédonculé (A) et les autres essences bocagères de l'Ouest. Les indications de LLOYD (11, p.312) sont assez vagues : "C. par localités entre la Roche, St-Julien-des-Landes, les Sables, Talmont et la Boissière-des-Landes (Pontarlier-Marichal)". Le catalogue de Pontarlier et Marichal (12, p.72) est moins avare de détails. Si l'on tient compte en outre des données figurant sur la récente Carte de la végétation de la France, feuille de Nantes (2 bis), on obtient la répartition suivante : le Bourg-sous-la-Roche (12); St. André d'Ornay (12); *les Cluzeaux, Ste. Fléve-des-Loups (12 & 2 bis); St. Georges-du-Poin-tindoux, Beaulieu-sous-la-Roche, Martinet, la Chapelle-Hermier, Coex, entre Coex et la Chaize-Giraud (2 bis); St-Julien-des-Landes (12 & 2 bis); de la Rothe-Achard (12) à Vaire (2 bis); la Chapelle-Achard (12 & 2 bis); Ste. Foy et encore plus à l'ouest, de Ste. Foy à Talmont (2 bis); "de Talmont aux Sables" (12), en tout cas AC. entre Talmont et le Chaigneau à l'E. du Château d'Olonne (2 bis); *Jard-sur-Mer, R. dans les dunes boisées à Quercus Ilex, et au contact du chêne pubescent (L. Raliet, P. Biget et 2 bis); Grosbreuil, le Girouard, le Poiroux, St. Avangourt-des-Landes (2 bis); *Nieul-le-Dolent (2 bis- vu E.C., à Bellevue, à la Gautrie, dans un bois à l'E. de la Moricière : quelques grands arbres); *la Boissière-des-Landes (12 & 2 bis- Vu E.C., route de Champ Saint-Père etc...); entre Avrillé (B) et la Mancelière (2 bis).

Ainsi que le fait remarquer J.R. CORILLIO (2 bis), les localités vendéennes se situent grosso modo à l'intérieur d'un triangle ayant pour sommets la Roche-sur-Yon, St. Gilles-sur-Vie, Jard-sur-Mer, mais sauf en cette dernière, où il est rare, le chêne tauzin "se tient à l'écart de la bande côtière eury-méditerranéenne".

Quant à l'indication du tauzin en forêt de Ste. Gemme, dans la plaine de Luçon (12), elle est évidemment erronée. En revanche G. DURAND et J. CHARRIER (5, p.CXV) mentionnent à juste titre à Ste. Gemme le chêne pubescent, dont ils notent toutefois la grande variabilité, avec une forme, reconnaissent-ils, "dont l'aspect rappelle quelque peu celui du tauzin".

(A) - Comme ce dernier, le tauzin est parfois taillé en "têtard"

(B) - Aux environs d'Avrillé où le chêne vert, qui donne au paysage bocager une physiologie originale, est mêlé parfois au chêne chevelu (Quercus cerris L.), l'un de nous (E.C.), accompagné de M.P. Biget, découvrit le 11 Octobre 1969 le curieux hybride Quercus cerris X Ilex Rouy = Q. X pseudo-cerris Rouy. Cet hybride figure dans l'exsicc. de M.B. de Retz (Société française) sous le n° 5.400.

- Deux-Sèvres

Avec les Deux-Sèvres, nous entrons dans le Poitou proprement dit. Diverses localités ont été répertoriées par Sauzé et Maillard (15, p. 198), Lloyd (II p. 312), B. Souché (18, p. 196). Situées dans le nord du département, à l'intérieur d'un quadrilatère Argenton - Château - Oiron - St. Loup-sur-Thouet - Amailloux, toutes sont possibles : les auteurs précités ne les ont vraisemblablement pas admises sans preuves. Mais il semble bien qu'aucune d'elles n'ait été retrouvée récemment. Des recherches répétées au bois d'Amailloux (H. Bouby, E.C.), une prospection au parc d'Oiron (E.C.) n'ont rien donné. Citons néanmoins toutes les localités retenues par B. Souché (18, p. 196), ne fût-ce que pour encourager de nouvelles recherches éventuelles :

Thouars, chemin de Poitiers (Lunet); Parc d'Oiron (Sauzé, Flore des D.-S.); St. Loup-sur-Thouet et environs (Guyon); Maisentières (Guyon); Amailloux (Guyon); Sanzais, Massais Boësse (Violleu). La possibilité d'une confusion avec Quercus pubescens, dans certains cas, n'est pas à exclure. Précisons qu'aucun échantillon de Q. toza ne figure dans l'herbier de la Flore des Deux-Sèvres, constitué par le Dr. Ch. Sauzé.

- Vienne

1 - Montmorillonais

Lorsque parut le catalogue Souché (1901), le chêne tauzin était inconnu dans la Vienne. Cependant son auteur envisage comme possible l'existence de cette essence dans le département: "A rechercher", écrivait-il (18, p. 196). Quelques années plus tard, E. Simon s'étonnait de l'absence du tauzin dans le sud du Poitou (16, p. 33): "Une singulière lacune de la flore ligieuse, dans le détroit poitevin, est l'absence du chêne tauzin.... Avant eu la bonne fortune de signaler cette espèce, il y a quelques années, à l'état incertainement spontané, en Limousin où elle n'avait pas été reconnue (17), il était vraisemblable pour nous qu'elle dût exister aussi dans nos parages, où ses stations eussent servi de liaison avec celles plus voisines de la Loire ou de la mer. Or, elle s'est jusqu'à présent dérobée à nos plus minutieuses recherches, et les investigations que nous avons provoquées dans le Montmorillonais, où le sol lui serait propice et où la flore offre le plus d'analogie avec celle des Landes, sont également demeurées infructueuses. C'est là un problème dont la solution nous échappe..." Cependant, son pressentiment était fondé. En 1929, L. RABIER découvrait enfin Q. toza dans le Montmorillonais, et, en 1935 (13, p. 65) il retraçait sa découverte en ces termes: "Un beau taillis de Quercus toza existe dans l'étang XGadoret et la Doretière près de St. Léonard (Vienne)". Et, sur ce, le même auteur, à la 2^e page de son "Avis au lecteur", à la fin de l'ouvrage précité (16) qui ne put être publié qu'en 1931, il écrivait avec une satisfaction non dissimulée: "...le espoir que nous avons exprimé ici même s'est réalisé. Le chêne tauzin (Quercus toza Boiss.) a été découvert par M. Rabier dans le sud du département de la Vienne. Sa spontanéité ne paraît pas suspecte. La forme pédonculé qui s'y rencontre n'est pas l'ausonienne de celle de la Brenne se trouve donc semblable..." Et, un peu plus loin de ce texte, le tauzin, abondant, est en mélange avec le chêne pédonculé AC, le Q. pubescens et même le Q. pubescens pubescens, beaucoup plus R. Des formes appartenant à Quercus toza d'être échantillonnées.

2 - Civraisais

En 1964, l'un de nous (M.E.) découvrit une autre station de Quercus toza, la seconde pour la Vienne, au Bois des Dames, sur le territoire de la commune de Genouillé, dans ce Civraisais dont Eugène Savaux (15) a célébré les charmes avec tant de bonheur, alliant comme son maître Ch. Fichant le coup de main du photographe avec le talent de l'écrivain. Pourtant, quand il eut connaissance de cette découverte, loin de manifester l'enthousiasme qu'elle aurait suscité chez lui, il déclina l'offre. Il se contenta de la nouvelle avec une certaine indifférence, bien compréhensible, du reste, chez un vieillard de 94 ans...

Le Bois des Dames repose sur des argiles taillées en schistes. Sa flore - le tauzin mis à part - ressemble à celle des pontons au sud de la Vienne. C'est dans l'ensemble la végétation de la chênaie silico-alumineuse. Outre le châtaignier qui prédomine par endroits, la strate arborée comprend le hêtre pédonculé (C.); le chêne pédonculé (AC), le tremble, le hêtre (Betula verrucosa) (B), le merisier (Prunus avium). L'alisier (Sorbus torminalis) et le cornouiller (Cornus domestica) y sont très

clairsemés Pinus pinaster est planté çà et là. Le houx, la bourdaine, le néflier (R), l'aubépine (Crataegus monogyna), le chèvrefeuille (Lonicera Periclymenum), sont les principaux représentants de la strate arbustive. Les Rubus y sont nombreux et variés,

Sans prétendre vouloir énumérer ici toutes les composantes de la strate herbacée (1), mentionnons:

<u>Pteridium aquilinum</u> (CC)	<u>Stachys</u> , (<u>Betonica</u>) <u>officinalis</u>
<u>Tamus communis</u> (médit. atl.)	° <u>Melittis melissophyllum</u> var. <u>grandiflora</u>
<u>Polygonatum multiflorum</u>	<u>Pulmonaria angustifolia</u>
<u>Ranunculus nemorosus</u>	<u>Primula officinalis</u>
<u>Lathyrus montanus</u>	<u>Melampyrum pratense</u>
° <u>Trifolium ochroleucum</u> (R)	° <u>Serratula tinctoria</u>
° <u>Trifolium medium</u> (R)	<u>Solidago virga aurea</u>
° <u>Malva moschata</u> (Submédit.)	<u>Hieracium sabaudum</u>
<u>Teucrium Scorodonia</u> (Subatlantique)	<u>Hieracium umbellatum</u> etc.....

Dans les coupes et sentiers frais: Gnaphalium luteo-album, Gnaphalium uliginosum, Juncus bufonius etc... Juncus tenuis (E.C.1970) fait une timide apparition.

D'autres espèces sont des calcifuges strictes:

° <u>Carex pilulifera</u> (coupes)	<u>Hypericum pulchrum</u> (subatlantique)
° <u>Holcus mollis</u> (coupes)	° <u>Peucedanum gallicum</u> (franco-ibérique)
<u>Deschampsia flexuosa</u>	<u>Euphorbia hibernica</u> (C. en Civrais) P. Biget et M. Rogeon, 1966 Vu E.C. 1970),

espèce eu-atlantique montagnarde (4, p.111), rare en Civrais. Quant à Laserpitium latifolium, AC. sur les lisières N. et surtout Ouest, le long de la route (E.C.1970), et R. en Civrais, il est presque exclusivement silicole, mais se rencontre aussi, rarement sur le calcaire (env. d'Angoulême).

(Dans les listes qui précèdent, les espèces précédées du signe ° sont à tendance héliophile, et ne fleurissent guère que sur les lisières et dans les coupes)

De-ci, de-là, Ulex europaeus (atl.), Sarothamnus scoparius (europ. subtl.), Erica cinera (médit. atl.), parent au fil des saisons les abords du bois, mais un faciès de lande apparaît parfois dans les coupes, et surtout, temporairement, dans les anciens chemins d'exploitation humides qui les traversent:

<u>Erica scoparia</u> (médit. atl.)	<u>Potentilla montana</u> (atl.)
<u>Calluna vulgaris</u>	<u>Agrostis vulgaris</u> (CC)
<u>Asphodelus albus</u> (médit. atl.)	<u>Danthonia decumbens</u>
<u>Euphorbia hibernica</u> (au. atl. mont.) (R)	<u>Festuca ovinal. var. tenuifolia</u> Duby (R) EC.1970
<u>Euphorbia angulata</u> (E.C.1966), R. en Civrais.	<u>Molinia caerulea</u>
<u>Genista pilosa</u> (subatl.) (R) (E.C.1966)	<u>Succisa praemorsa</u> & <u>Scorzonera humilis</u> , etc..

ajoutons qu'une élégante papilionacée, R. dans le Civrais : Vicia cassubica, croît non dans le bois lui-même, mais en face de l'angle 50 de celui-ci, au bord de la route de Lizant, dans une haie où l'on voudrait bien la savoir à l'abri de tout danger (E.C. 3 juillet 1970). Enfin, dans les champs cultivés argilo-siliceux, au N. du bois : Scleranthus annuus, Linum gallicum, Filago gallica... etc... L'examen des listes de plantes ci-dessus, volontairement très incomplètes, confirme les conclusions d'E. Simon (16 p.65) sur le territoire considéré, à savoir: "1- Le pays civraisien ou plus généralement le seuil du Poitou n'est pas un territoire botanique naturel. 2- La végétation y est un mélange très varié d'espèces d'origines diverses."

C'est dans cet "environnement" que croît ici le chêne tauzin. Sa spontanéité n'y fait aucun doute. Il occupe une partie de la corne NE. du bois des Dames, à l'est d'une ligne joignant le hameau de Vaugelais à la ferme des bergères, on l'exploite en taillis. Sur une superficie d'un hectare environ, il est plus abondant que le chêne pédonculé et que le chêne sessile qui l'accompagnent. On en trouve encore quelques pieds isolés sur la lisière N. du bois, et dans les chemins voisins qui mènent aux Bergères. Les habitants de Vaugelais ne pouvaient manquer de remarquer ce chêne si différent de ses

(1) La strate muscinale ne sera pas étudiée ici. Mentionnons cependant une intéressante hépatique: Nowellia curvifolia (Dicks.) Mitt. au bois Pontaigner qui prolonge à l'ouest le bois des Dames. (M.R.1970)

congénères. Selon l'un d'eux, l'arbre, qu'on appelle ici "chêne noir", vivrait peu de temps, "crèverait" vers 20 ans, gèlerait lors des hivers rigoureux, brûlerait mal, et rendrait de l'eau en brûlant.....Tel n'est pas l'avis de tout le monde. Gaston Bonnier (Flore complète illustrée en couleurs, X,p.36) le donne au contraire comme "bois de chauffage excellent".....

- Berry

Dans le Cher, Le Grand (10,p.276) donne comme certaines deux localités voisines, Brinon et Clémont, dans la vallée de la Grande-Sauldre, localités proches de la Sologne. Ne nous y attardons pas nous sommes trop loin du Centre-Ouest.....

Pour l'Indre, le même auteur (loc.cit.) indique le tauzin au "bois de Gircugne près Châteauroux!" ainsi qu'au bois de Paillet, à 2 Km. au S. de Bêlâbre. Ce dernier renseignement est tiré de la Flore du Centre, et Le Grand n'en avait pas vérifié l'exactitude pas plus du reste que L. RALLET (1.3,p.65), mais le terrain paraît bien lui convenir, et la station de Paillet, trait d'union entre le Montmorillonais et la Brenne est absolument vraisemblable. En 1935, L. RALLET (13,p.65) fait connaître les beaux peuplements qu'il a découvert en Brenne: "Très abondant, mais localisé entre Migné et Rosnay: *Bois de Safrère, de *la Bonnière, plus rare dans le bois des Genetoux".

Aucune menace ne semblait encore peser sur les deux premiers en 1967. En 1969, la Société botanique de France y faisait une halte, lors de sa Session extraordinaire tenue en Brenne, sous la direction de L.RALLET. Quant au bois de Genetoux, à 2 Km. plus à l'ouest, l'implantation du radar militaire lui a été fatale. Tout a été rasé, nivelé, et le milieu naturel parturbé bien au-delà des limites du bois lui-même..... C'est un miracle que quelques pieds souffreteux de tauzin aient survécu dans quelques buissons voisins. (L. Rallet et E.C. août 1968).

Q. toza ne forme pas des peuplements purs dans ces bois de la Brenne. Il est mélangé au chêne pédonculé et au chêne sessile. Des *hybrides s'y rencontrent. L.Rallet a distribué l'un d'eux sous le nom de "Quercus sessiliflora X Toza (= Q. Trabuti Hy)", en provenance de "Rosnay-en-Brenne: bois entre la Bonnière et Safrère, parmi Q. toza, Q. sessiflora, Q. pedunculata". (Soc. Française pour l'échange des plantes vasculaires. Exsicc. B. de Retz- fasc. 1951, n°1585) avec l'annotation suivante: "Des individus manifestement influencés par Q. toza sont cependant de fort beaux arbres, n'ayant rien du port rabougri du pur tauzin".

Le chêne tauzin existe aussi à *Mézières-en-Brenne où il paraît RR.: bois à 500m. environ au S. du bourg, entre Plume-Cane et la Benaise (E.C., 2 juin 1971). Il conviendra de le rechercher attentivement dans cette région N. de la Brenne.

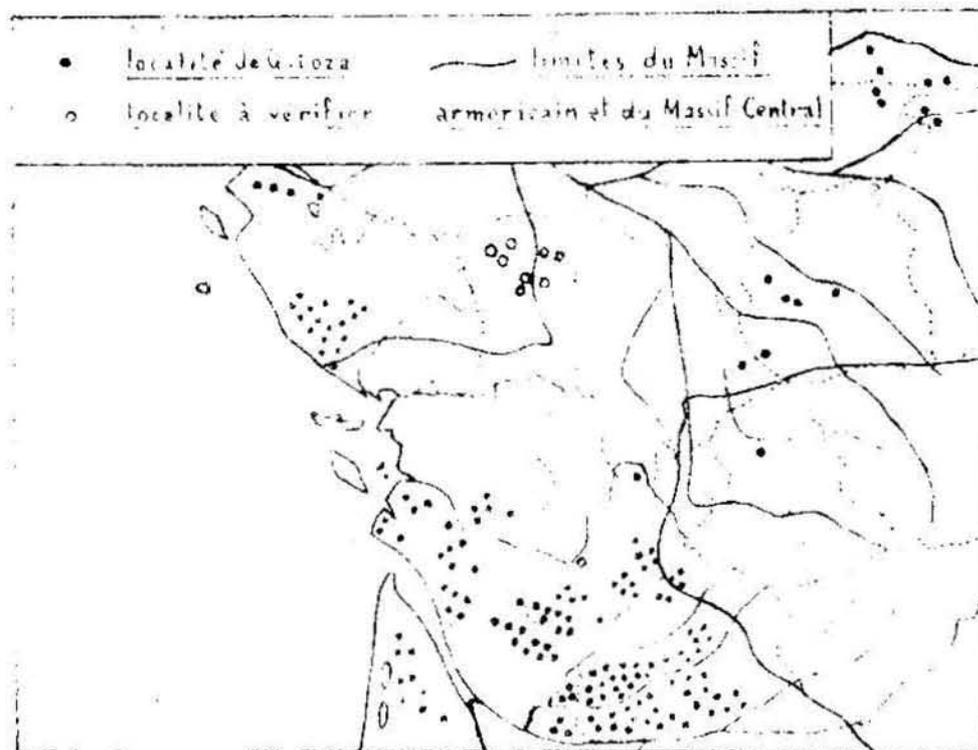
- Conclusions:

M.P. Dupont (4,p.285), tout en proposant l'appellation d'"atlantique ibéro-montagnarde" pour l'aire de Q. toza considérée dans son ensemble (France, Péninsule ibérique, Maroc) reconnaît un caractère "tout à fait atlantique" à son aire strictement française. Mais il ressort de l'examen d'une carte de répartition de cette essence en France, qu'entre la vaste zone de peuplement - souvent partiellement enrésinée - des landes du S.O., laquelle atteint sa limite N. dans les Charentes et la Double périgourdine, et les stations encore relativement importantes, bien qu'elles-mêmes disjointes, du N. de la Loire (Pays nantais, Anjou, Touraine) on ne rencontre le chêne tauzin dans le Centre-Ouest que sur des espaces restreints et très éloignés les uns des autres. Les quelques exemples suivants sont significatifs à cet égard:

de la Rochefoucauld au bois des Dames :	distance	45 Km.
du bois des Dames à Bellac :	d°	55 Km.
du bois des Dames à Amailloux :	d°	85 Km.
du bois des Dames à St. Léomer :	d°	52 Km.

Pourquoi de telles lacunes?

Le chêne tauzin, essence calcifuge, ne pouvait s'établir dans la Champagne char-
rentaise, l'Aunis, l'étroite plaine vendéenne coincée entre le Marais poitevin et
le Bocage vendéen, la plaine de Niort..... Son absence ou sa très grande rareté en
Gâtine (cf Amailloux ?) est peut-être imputable au climat ? Mais dans le Limousin
au moins aussi froid, ne se maintient-il pas localement (Bellac) à l'état relictuel
sans doute, mais sur une superficie non négligeable ? (17). Dans le Plateau mellois,
où les placages de limon des plateaux pourraient à la rigueur lui convenir, pourquoi
fait-il absolument défaut ?.



Répartition de Quercus toza entre Loire & Dordogne.

qu'une des stations restent à découvrir chez nous est certes possible. Les sols
sidérolithisés des zones à étangs de Fleuville, Pressac, Mauprevoir, Charroux,
dans le Civraisais pourraient peut-être l'héberger, et de nouvelles recherches
dans ce secteur seraient souhaitables. Quoi qu'il en soit, le chêne tauzin doit
être considéré comme l'une des raretés de la flore poitevine. A cela sa prédi-
lection pour les sols sableux meubles, somme toute peu communs dans le détroit
poitevin, n'est peut-être pas étrangère. Sans doute faut-il aussi tenir compte
dans une large mesure des perturbations qui sont le fait de l'homme, en parti-
culier des défrichements du passé. Actuellement le chêne tauzin apparaît chez
nous comme une essence en régression, et les stations qu'il y occupe pourraient
être les témoins dispersés d'une aire ancienne plus étendue. Nulle part son in-
digénat n'apparaît comme suspect.

Souhaitons que la perspicacité des phytogéographes contribue à élucider les
causes de la rareté du chêne tauzin dans le seul du Poitou, en faisant la part
des facteurs édaphiques, climatiques, et biotiques complexes qui ont abouti à
son actuelle répartition dans cette région.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- BOURLESSEAU (André)- Contribution au Catalogue des plantes phanérogames de la Charente-Maritime (Bull. Union des Soc.françaises d'hist. naturelle, n°9, 1952, p.6 - 17).
- 2- CORILLION (R.) Nouvelles observations sur la répartition du chêne tauzin (Q. Toza Bosc) dans le Nord-Ouest (Touraine,Haut-Maine) (Bull. Soc. Scient. de Bretagne, t.43 (1968), publ. 1969 p.263-266, 2 cartes.
- 2bis-CORILLION (R.) (en collaboration avec G.BENETEAU)- Carte de la végétation de la France: Feuille de Nantes, 1965.
- 2ter-CORILLION (R.) Notice détaillée des Feuilles armoricaines. Phytogéographie & végétation du massif armoricain. Carte de la végétation de la France au 200 000^e Editions du C.N.R.S., Paris 1971.
- 3- DELOREGE (R.) Bases biogéographiques de l'aménagement du département de la Charente, Toulouse, 1966.
- 4- DUPONT (P.) La flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique (Thèse de Doctorat).Toulouse, 1962,p.416.
- 5- DURAND (G.) et CHARRIER (J.) Rapport sur les excursions de la Soc. bot. de France en Vendée (Juin 1911) (Bull.soc.bot.de France t.58,1911. Session extraordinaire tenue en Vendée pendant le mois de Juin 1911, 2^e et dernier fascicule, p. XCVI - CXLII)
- 6- DURET (Abbé Victorien)Plantes et localités nouvelles de la Charente (Bull. Soc.bot. des Deux-Sèvres. Niort, 1908 p.142-149)
- 7- FAYE (Léon) Catalogue des plantes vasculaires de la Charente inférieure, 1850, 84 p.
- 8- FOURNIER (P.) Les Quatre Flores de la France - Poinson-les-Grancey, 1940.
- 8bis- LAVERGNE (D.) Carte de végétation de la France : Feuille de Limoges, 1968.
- 9- LE GENDRE (Ch.) Catalogue des Plantes du Limousin, t II. Limoges, 1922, 410 p.
- 10- LE GRAND (Ant.) Flore du Berry, 2^e édit. Bourges, 1894.
- 11- LLYOD (James) Flore de l'Ouest de la France, 5^e édit. Nantes, 1897, 460 p. - un portrait -
- 12- PONTARLIER et MERICHL - Catalogue des plantes vasculaires et spontanées du département de la Vendée. Paris, 1895, 100 p.
- 13- RALLET (Louis) Etude phytogéographique de la Brenne. Thèse de Doctorat (Extr. du Bull. de la Soc. des Sciences nat. de l'Ouest de la France, Nantes, 5^e série, 5. 1935, 1 vol. 280 p.
- 14- REY (P.) Essai de phytocinétique biogéographique- C.N.R.S. Paris, 1960.
- 15- SAUZE et MAILLARD Flore du département des Deux-Sèvres. 2^e partie. Flore descriptive, t.II, 1878.
- 16- SILON (Eugène) Esquisse de la Végétation du Scuil du Poitou (Bull. de la Soc. des amis du pays civraisien. 1913 (ou 1915?). Publ. en 1931 68 p. + III + 8 p.1 et 2 cartes.
- 17- SILON (Eugène) Le chêne Tauzin dans la flore limousine (Revue scientif. du Limousin, n° 257 - 22^e année, 15 mai 1914, P. 141-147.)
- 18- SOUCHE (Baptiste) Flore du Haut Poitou (2^e partie). Matériaux pour une géographie botanique régionale. Niort, 1901. 284 p., un portrait.
- 19- TREMEAU DE ROCHEBRUNE (A.) et SAVATIER (Alexandre) Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent spontanément dans le département de la Charente. Paris, 1860, 294 p.
- 20- VIROT (R) La Double périgourdine (86^e Session extraordinaire de la Soc. bot. de France tenue du 23 au 27 mai 1961 en Périgord et Quercy - Bull. Soc. bot.de France, t.109, 1962, p.37-50)